Article budgétaire	Ministères	Crédit voté	APD 2015 nett
	Ministère des Affaires étrangères et européennes	286 598 566 €	272 154 531
04.0 : : : -	Direction politique	13 238 460 €	3 044 885
01.2.11.300	Missions de gestion civile ou militaire de crise, et missions d'observation et de soutien organisées par le Luxembourg et/ ou des organisations internationales : dépenses de personnel	11 961 €	3 596
01.2.12.300	Missions de gestion civile ou militaire de crise, et missions d'observation et de soutien organisées par le Luxembourg et/	44 770 €	18 058
01.2.35.030	ou des organisations internationales : dépenses administratives et opérationnelles	C 500 000 C	1 507 404
01.2.33.030	Contributions obligatoires aux divers budgets et aux autres dépenses communes des institutions internationales et frais s'y rattachant ; autres dépenses à caractère international	6 599 822 €	1 537 404
01.2.35.031	Subventions à des institutions et organisations internationales; subventions pour le financement d'actions internationales de secours et de solidarité	1 350 000 €	968 423
01.2.35.032	Contributions obligatoires à des opérations de maintien de la paix sous les égides d'organisations internationales ainsi	4 931 907 €	339 905
01.2.35.060	qu'aux mécanismes de gestion de crise de l'UE  Contributions volontaires à des missions de gestion civile ou militaire de crise d'organisations internationales	300 000 €	177 500
	Direction des relations économiques internationales	1 415 000 €	1 335 655
01.3.35.040	Assistance économique et technique, actions humanitaires, et actions de formation sur le plan international	1 415 000 €	1 335 655
	Direction de l'immigration	181 500 €	196 054
01.4.12.330	Participation de l'État à la réalisation de projets européens en matière d'immigration et d'asile dans le cadre du Fonds Asile et Migration	181 500 €	196 054
	Direction de la défense	11.000.000 €	2 600 761
01.5.35.035	Contributions du Luxembourg et assistance aux partenaires dans le cadre de missions de prévention et de gestion de crise	11.000.000€	2 600 761
	Direction de la coopération au développement	259 748 420 €	264 977 176
01.7.11.300	Indemnités et dépenses statutaires du personnel	921 236 €	1 036 116
 01.7.12.011	affecté aux missions de coopération  Frais de déménagement des agents à l'étranger	60 000 €	50 931
01.7.12.012	Frais de route et de séjour et de voyages statutaires à l'étranger effectués dans le cadre de missions de coopération au	520 000 €	456 669
	développement et d'action humanitaire		
01.7.12.050 01.7.12.070	Frais de port	8 760 € 15 000 €	4 740
01.7.12.070	Location et entretien des équipements informatiques  Frais d'experts et d'études	100€	11 185 9 360
01.7.12.140	Actions d'information et de sensibilisation de l'opinion publique	130 000 €	117 241
01.7.12.190	luxembourgeoise concernant la coopération au développement Actions de formation, d'études et de recherche ; séminaires	110 000 €	72 060
01.7.12.250	et conférences  Bureaux de coopération dans les pays en développement	410 000 €	382 340
01.7.12.300	Suivi, contrôle et évaluation de projets et de programmes de coopération au développement	620 000 €	538 013
01.7.32.020	Congé de la coopération au développement : indemnités compensatoires et indemnités forfaitaires	45 000 €	65 029
01.7.33.000	Participation aux frais d'organisations non gouvernementales (ONG) pour la réalisation d'actions de sensibilisation de l'opinion publique luxembourgeoise concernant la coopération au développement et autres mesures à cet effet	2 010 000 €	1 864 390
01.7.33.010	Subventions aux frais du Cercle de coopération des organisations non gouvernementales et autres mesures visant à promouvoir la coopération au développement	344 473 €	344 473
01.7.35.000	Coopération au développement : contributions à des programmes d'assistance économique et technique et aux actions humanitaires de l'Union européenne ; dépenses	9 840 000 €	9 840 000
01.7.35.030	diverses dans le même but  Coopération au développement : contribution à des programmes et priorités thématiques d'institutions	16 984 000 €	16 937 966
01.7.35.031	internationales autres que l'Union européenne  Coopération au développement : contributions volontaires aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union	23 012 160 €	23 002 160
01.7.35.032	européenne  Coopération au développement : contributions obligatoires	427 000 €	259 900
 01.7.35.060	aux budgets d'institutions internationales autres que l'Union européenne  Subsides au titre de l'Action humanitaire : aide d'urgence	37 000 000 €	37 000 583
	suite à des catastrophes naturelles, des conflits armés et des situations de crise humanitaire ; aide alimentaire; activités de prévention, de réhabilitation ou de reconstruction consécutive à une situation d'urgence		
31.7.74.250	Bureaux de coopération dans les pays en développement :	30 700 €	26 247
FCD	acquisitions Fonds de la Coopération au développement	167 831 227 €	175 166 089
	Remboursements  Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur	243 699 €	-2 208 317 146 130
02.0.35.030	et de la Recherche Contributions et cotisations à l'UNESCO	243 699 €	146 130
04.0.54.000	Ministère des Finances	32 095 000 €	32 202 645
34.0.54.030	Participation aux programmes et projets des institutions financières internationales et aide au développement	11 500 000 €	11 497 000
34.0.54.032	Participations aux programmes de l'agence de transfert de technologie financière (ATTF)	950 000 €	950 000
34.0.84.036	Participation dans les programmes de la Banque et du Fonds africain de développement	_	5 467 040
34.8.84.037	Bons du Trésor émis et à émettre au profit d'organisations financières internationales : alimentation du Fonds de la dette publique en couverture de leur amortissement	19 645 000 €	13 928 005
Fonds de lutte	Fonds de lutte contre le trafic de stupéfiants		360 600
	Union européenne		15 847 761
Dépenses pour ordre	Contribution au budget de l'UE  Ministère de la Fonction publique et de la Réforme	2 968 000 000,00 € <b>95 302 442 €</b>	15 847 761 <b>4 338 751</b>
00 0 44 000	administrative		
00.0.1.1.5.5	Traitements des fonctionnaires	95 302 442 €	4 338 751
08.0.11.000	Ministàra da la Cantá	000 000 0	054 050
08.0.11.000 14.0.35.060	Ministère de la Santé  Contributions à des organismes internationaux	<b>290 000 €</b> 290 000 €	<b>251 252</b> 251 252